



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX ET LE VINGT-DEUX MARS
A 14 H 30**

A LA REQUETE DE :

Syndicat des copropriétaires de la résidence Aristide Briand située 118 à 124, avenue Aristide Briand 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS,

Représenté par son syndic, la société AGEXIA, dont le siège social est situé 17, avenue de la résistance 93340 LE RAINCY,

LEQUEL M'EXPOSE :

- Que dans le cadre des actes préparatoires à la vente des biens et droits immobiliers saisis appartenant à _____, il me requiert à l'effet de procéder à la description de l'appartement situé 120, avenue Aristide Briand 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS, dans le bâtiment B, escalier E, au rez-de-chaussée à droite, correspondant au lot de copropriété n°42, accessoirisé, au sous-sol, d'une cave n°137 et correspondant au lot de copropriété n°137.

EN AGISSANT EN VERTU DE :

- UN JUGEMENT RENDU PAR LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOBIGNY LE 13 MAI 2020.
- UN COMMANDEMENT DE PAYER VALANT SAISIE IMMOBILIÈRE DÉLIVRÉ LE 03 MARS 2022.
- DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L322-2 ET R322-1 ET SUIVANTS DU CODE DES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Stéphanie ROBILLARD, Huissier de Justice Associée, membre de la Société Civile Professionnelle Philippe KLEIN, Gérard SUISSA et Stéphanie ROBILLARD, Huissiers de Justice Associés, sise 24/26, avenue du Général de Gaulle à Rosny-sous-Bois, Seine-Saint-Denis, soussignée :





Me suis transportée ce jour au 120, avenue Aristide Briand 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS, dans le bâtiment B, escalier E, au rez-de-chaussée, à droite,

Et là étant, en présence de Monsieur Rui RIBEIRO, expert de la société ARIANE ENVIRONNEMENT, de Monsieur Hervé GLOECKLER, serrurier de la société ATH et de deux témoins, Monsieur Jean-Marc LEVY et Monsieur Didier MAGAL, j'ai procédé aux constatations suivantes :

CONSTATATIONS



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



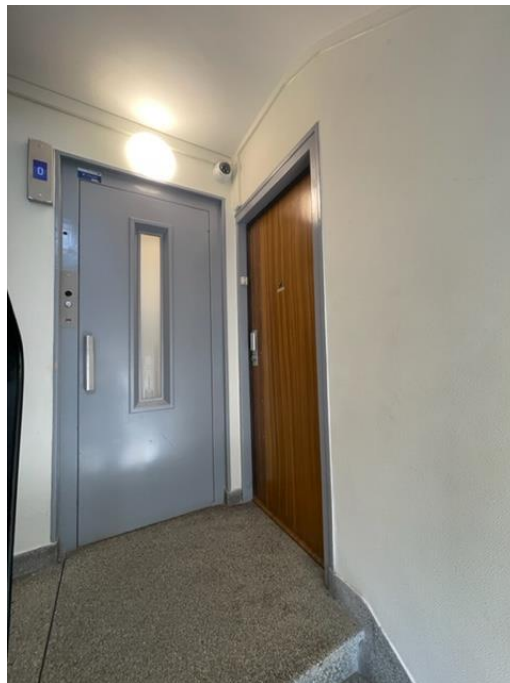
TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr





Le palier du rez-de-chaussée comprend deux portes de logement.

L'accès à l'immeuble s'effectue au moyen de deux digicodes (un sur rue et un à l'entrée du hall).

Je pénètre dans le hall et frappe à la porte du logement. Après plusieurs appels répétés, Monsieur JURADO ouvre la porte et m'autorise à procéder à mes opérations de description.

- ✓ *Il m'indique vivre seul dans les lieux.*
- ✓ *Il m'indique également que la taxe foncière est d'environ 950 € par an.*
- ✓ *Il me déclare qu'il bénéficie de l'accès à sa cave.*

Le chauffage s'effectue de manière collective.

Distribution :

Il s'agit d'un appartement de type F3 qui comporte un hall d'entrée qui dessert :

- Première porte à droite : une cuisine ;
- Première porte à gauche : un salon ;
- Porte en face : un couloir qui dessert lui-même ;
 - Première porte à droite : une chambre ;
 - Porte en face à droite : les WC ;
 - Porte en face à gauche : une salle de bains ;
 - Porte à gauche : une chambre ;

DESCRIPTION

HALL D'ENTREE

Le sol est recouvert de linoléum en bon état.

Les murs sont recouverts de papier peint en état d'usure avancée.

Le plafond est recouvert de peinture en état d'usure avancée.

La pièce accueille le tableau électrique et le disjoncteur.



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr



CUISINE

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage en état d'usure avancée.

Les murs sont recouverts de papier peint et de carreaux de carrelage en état d'usure normale.

Le plafond est recouvert de peinture en état d'usure normale.

La pièce prend jour par une fenêtre à deux battants, équipée de montants en bois, de simple vitrage et de volets métalliques. Ladite fenêtre donne sur la cour de l'immeuble.

Eléments d'équipement :

- *Un radiateur.*
- *Une chaudière à production d'eau chaude.*



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr

SALON

Le sol est recouvert de linoléum en bon état.

Les murs sont recouverts de papier peint en état d'usure normale.

Le plafond est recouvert de peinture en état d'usure normale. Je relève la présence de quelques éclats de peinture au centre.

La pièce prend jour par une fenêtre à quatre battants dont deux fixes, équipée de montants en bois, de simple vitrage et de volets métalliques. Ladite fenêtre donne sur l'avenue Aristide Briand.

Elément d'équipement :

- *Un radiateur.*



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr

COULOIR DE L'ESPACE NUIT

Le sol est recouvert de linoléum en bon état.

Les murs sont recouverts de papier peint en état d'usure normale.

Le plafond est recouvert de peinture en état d'usure normale.



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr

CHAMBRE A DROITE

Le sol est recouvert de linoléum en bon état.

Les murs sont recouverts de papier peint en bon état.

Le plafond est recouvert de peinture en bon état.

La pièce prend jour par une fenêtre à deux battants, équipée de montants en bois, de simple vitrage et de volets métalliques.

Elément d'équipement :

- *Un radiateur.*



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr

WC

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage en état d'usure normale.

Les murs sont recouverts de papier peint en bon état.

Le plafond est recouvert de peinture en bon état.

La pièce est aveugle.

Eléments d'équipement :

- Une cuvette à l'anglaise.
- Une grille d'aération.





SALLE DE BAINS

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage en état d'usure avancée.

Les murs sont recouverts de carreaux de carrelage jusqu'à une hauteur d'environ 1,80 m, en état d'usure avancée. Au-delà, les murs sont recouverts de papier peint en état d'usure normale.

Le plafond est recouvert de peinture en état d'usure normale.

La pièce est aveugle.

Eléments d'équipement :

- *Une petite baignoire.*
- *Un lavabo.*
- *Un radiateur.*



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr

CHAMBRE A GAUCHE

Le sol est recouvert de linoléum en bon état.

Les murs sont recouverts de papier peint dans un état vétuste.

Le plafond est recouvert de peinture dans un état vétuste et craquelée par endroits.

La pièce prend jour par une fenêtre à deux battants, équipée de montants en bois, de simple vitrage et de volets métalliques. Cette fenêtre donne sur l'avenue Aristide Briand.

Elément d'équipement :

- *Un radiateur.*



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr



CAVES

On y accède après avoir franchi la porte métallique située en face de la porte du hall de l'immeuble.

Une volée de marches permet d'y descendre.

La cave de Monsieur JURADO est située dans l'allée de droite, dernière porte au fond à gauche.

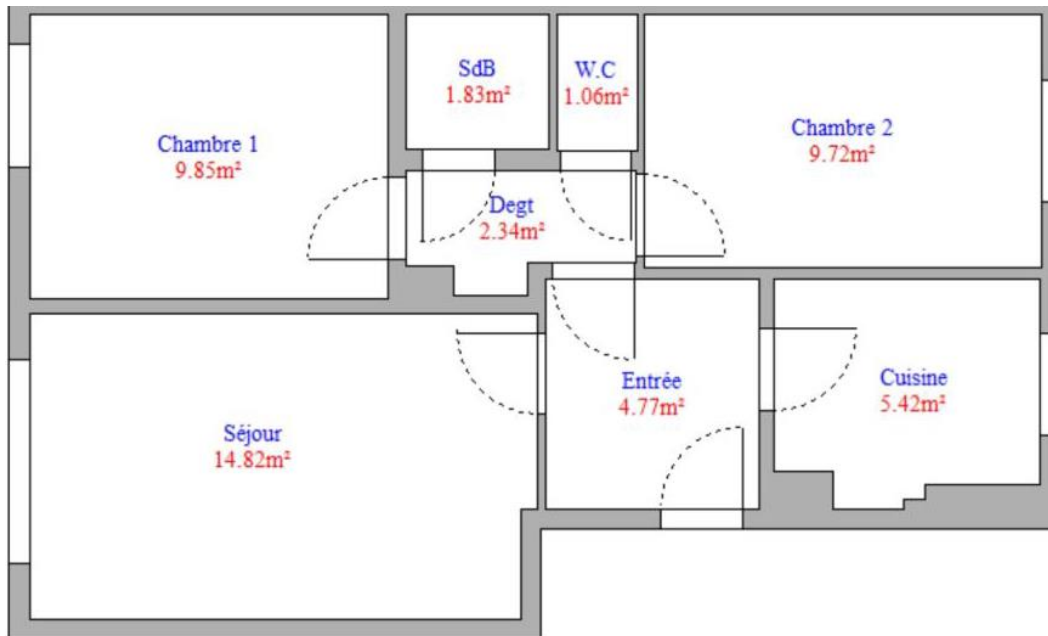


STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr

PLAN





J'annexe au présent procès-verbal le rapport de l'expert comprenant :

- *Le certificat de surface privative pour 49.81 m² loi carrez*
- *Le rapport sur l'état de repérage de l'amiante*
- *Le diagnostic de performance énergétique*
- *Le rapport sur l'état de l'installation intérieure de gaz*
- *Le rapport sur l'état de l'installation intérieure d'électricité*
- *L'état des risques et pollutions.*

Telles sont mes constatations.
Et de tout ce que dessus j'ai fait et rédigé
Le présent procès-verbal de constat
Pour servir et valoir ce que de droit.

Stéphanie ROBILLARD

